

## À NOTER

### Rassemblement des églises évangéliques

Les chrétiens de Lorraine se retrouveront à la 2<sup>e</sup> rencontre régionale de l'APPEL (Association pour la proclamation de l'Évangile en Lorraine), demain à la salle des fêtes de Hauconcourt, de 9 h à 16 h 30.

Cette journée fraternelle se déroulera sur le thème : « La joie de l'Éternel sera votre force »

Au programme : prédications, prières, animations, chants, sketches, témoignages. Un repas sera pris sur place, selon disponibilités. Entrée gratuite.

### Un colloque sur le conflit de 1870

Dans le cadre du colloque, 1870 à Metz et en Pays messin, initié par la société d'histoire de Woippy, Arthur Holle, historien bien connu de Moulins, membre du Foyer culturel et du Mouvement culturel du Ban-Saint-Martin, donnera une conférence et présentera une exposition relatant divers aspects de ce conflit, passés sur le ban communal de Moulins.

**Rendez-vous, le vendredi 12 novembre, dès 10 h, en la salle du Préau, place André-Debs, à Woippy.** Cet endroit est situé à proximité immédiate de l'hôtel de ville.

### 19<sup>e</sup> Trophées de danse moderne

L'association Music dance connection organise, pour la 19<sup>e</sup> année consécutive, les Trophées de la danse moderne, qui auront lieu samedi 8 janvier à 20 h, en la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sarreguemines.

Ce concours a pour but de mettre en évidence la créativité chorégraphique et artistique dans le domaine de la danse, tous styles d'expression et de techniques confondus, sauf classique et de société.

Deux catégories seront en sélection : les groupes juniors, jusqu'à 14 ans, et les groupes seniors, à partir de 15 ans.

Les groupes de danse régionaux, interrégionaux et des pays frontaliers peuvent d'ores et déjà s'inscrire, et ce jusqu'au 30 novembre, en envoyant par courrier une cassette vidéo ou un DVD de leurs performances, accompagné d'un courrier de présentation mentionnant adresse, n° de téléphone, et coordonnées électroniques, à : Music dance connection - Lorette Lender - 2 rue des Fauvettes - 57200 Sarreguemines.

Les vidéos envoyées ne seront pas retournées.  
**Renseignements :** tél : 03 87 98 02 18 ; 03 87 98 28 03 ; ou par courriel : MDC57200@aol.com

### Cuisines impériales du Haut-Koenigsbourg

Jusqu'au 27 mars, le château du Haut-Koenigsbourg organise, chaque week-end, une découverte de deux espaces habituellement fermés au public : les cuisines de l'empereur Guillaume II et du donjon.

Pendant près de deux heures, la visite insolite permettra de s'imprégner de l'histoire contemporaine du monument.

Avant l'ascension du donjon, le visiteur investira les cuisines impériales.

Entièrement équipées selon les critères les plus modernes des années 1900, elles ont été aménagées pour recevoir l'empereur une fois par an. La montée des marches du donjon sera récompensée par une vue imprenable sur la plaine d'Alsace et des Vosges. La visite est prévue à 14 h 45 et dure entre 1 et 2 heures.

Le tarif est de 9 € par personne (1,50 € par enfant de moins de 18 ans).  
**Renseignements :** château du Haut-Koenigsbourg à Orschwiller en Alsace. Tél. : 03 88 52 50 60 ; site : www.haut-koenigsbourg.fr

## CULTURE

# Mineurs : une vie d'émigrés passée Sur et sous terre

En 43 minutes, Sur et sous terre aborde l'exil, la mine et le quotidien de ces immigrés, aujourd'hui retraités. Un documentaire franco-italien tourné dans le Pays-Haut et qui n'a pas fait l'impasse sur les affaissements miniers.

Il aura fallu trois années de travail à Paolo Jamoletti et Alberto Valtellina pour réaliser Sur et sous terre. Le documentaire de ces deux Italiens évoque la vie d'anciens mineurs à travers le destin de Mario Moglia à Landres. Paolo Jamoletti explique ce choix.

**Pourquoi avoir choisi la Lorraine et plus particulièrement le Pays-Haut pour tourner ?**

**Paolo JAMOLETTI :** « Une partie de ma famille en est originaire, ma compagne est née à Villerupt et Mario Moglia, son grand-père, est installé à Landres. On y rentre souvent et cette trace de dignité, cette solidarité ouvrière que j'ai perçue m'a donné envie de travailler sur la région. Dans ce documentaire, on suit Mario et à travers lui, on découvre des personnes, la région et aussi les effondrements miniers. Nous avons tourné à Landres, Piennes, Joudreville et Moutiers, avec les habitants. Mario, c'est un ancien mineur italien aujourd'hui naturalisé français. Son histoire, c'est celle de beaucoup d'Italiens et d'émigrés. »

**Les récits s'arrêtent souvent aux fermetures des mines, mais vous, vous avez choisi d'évoquer aussi l'après-mine...**

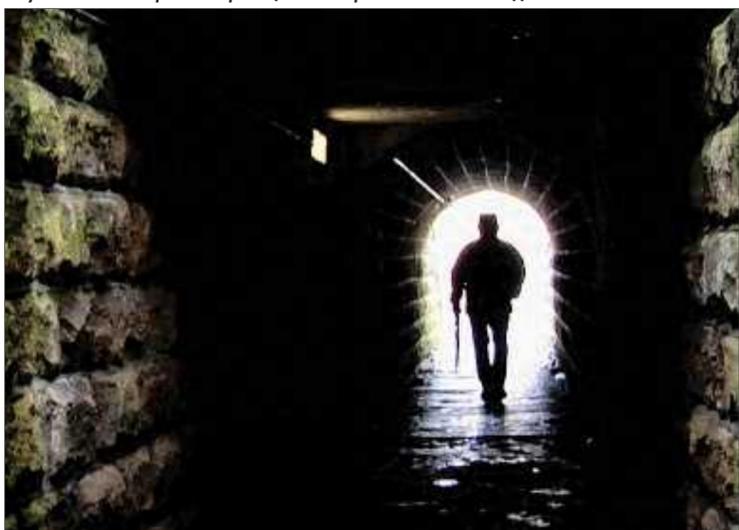
« Ces affaissements, c'est quelque chose qui m'a bouleversé. C'est comme s'il y avait une sorte de malédiction. Mario fait partie d'une association (NDLR : Les sinistrés du bassin de Landres) que présidait Alain Cittadini. Lui aussi m'a beaucoup touché, j'ai suivi des audiences au tribunal et cet homme m'a donné envie d'évoquer ce sujet. Mais attention, il s'agit d'un documentaire, pas d'un reportage, même si il est question d'Alain Cittadini et que Roland Stanisière y figure. »

**Vous présentez d'abord votre film en Italie. Les Italiens seront-ils sensibles à ces destins lorrains ?**

« La première projection a lieu à Bergame, qui a été une terre d'émigration vers la Lorraine, alors je pense que cette histoire peut être utile des deux côtés de la frontière. D'autant qu'aujourd'hui, l'Italie vit un moment très difficile avec une espèce de chasse à l'étranger. Parfois, je ne reconnais même pas mon pays. »

**Y aura-t-il une diffusion de Sur et sous terre sur les lieux du tournage ?**

« On y tient beaucoup, mais nous n'avons pas encore établi de contacts fermes. En Italie, Lab 80 Film est à la fois notre producteur et notre diffuseur, ce



Sur et sous terre a été entièrement tourné en haute définition, dans le Pays-Haut meurthe-et-mosellan. Photo DR

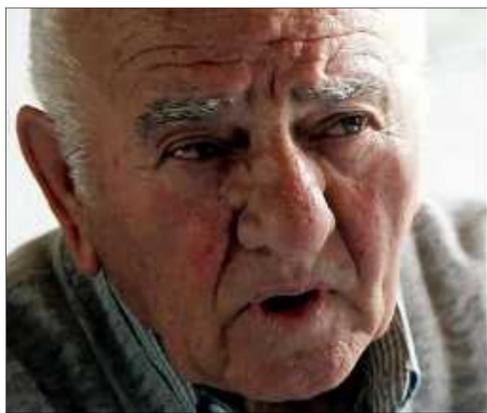
qui simplifie les choses. Nous avons fait le choix de travailler avec des gens sensibles aux questions sociales et qui nous laisseraient une totale liberté sur le tournage. Lab 80 assure une diffusion en Italie à travers le

réseau associatif, mais en Lorraine, nous cherchons encore. On a pris attache avec la Maison du mineur à Piennes, mais rien n'est fait. On envisage pour 2011 car on y tient beaucoup. La participation des

habitants a été très importante, alors l'idée d'une projection avec une rencontre ou un débat sur place, pourquoi pas. »

**Propos recueillis par Emmanuelle DE ROSA.**

# « Ma maison, elle est cassée de partout, il y a de quoi en être malade »



Mario Moglia, 82 ans : « Mon père m'avait dit "ne travaille pas sous terre", rentre en Italie. » Photo Frédéric LECOCCO

Son meilleur ami, son « ange gardien » comme il dit, vient de mourir. Alors Mario Moglia a le regard humide et guère le cœur à ce qu'il fait ces jours-ci. Mais quand il pointe du doigt les fissures qui parsèment sa maison, ce sont des larmes de colère qui lui montent aux yeux. « Venir de Paris pour me traiter comme ça ! » Les experts lui ont demandé quelle « merde » il avait mis pour construire sa maison, aujourd'hui fissurée de tous côtés. « Après avoir laissé nos meilleures vingt années, laissé toutes nos forces, on a perdu toute la valeur de notre travail. J'ai fait ma maison parce que j'étais malade ! »

Mario, 82 ans, ancien mineur à Landres, ancien ouvrier à Homécourt, est le « héros » du documentaire Sur et sous terre.

« On n'a toujours pas été indemnisés, on est toujours au tribunal, au point zéro. Je ne pense pas que j'en verrai le bout : ils attendent qu'on meure tous. Si les enfants ne continuent pas, la bataille sera perdue. »

Force est de reconnaître qu'avec la disparition d'Alain Cittadini, les sinistrés ont perdu un héros.

Les lèvres serrées au bas de son visage tout rond, Mario énumère les deuils et compte ceux qui restent. « On est comme des enfants abandonnés. »

**E. de R.**

## ÉDUCATION université de metz

### Images et souvenirs à travers la presse

Dans le cadre de son 40<sup>e</sup> anniversaire et des festivités liées à cet événement, l'université Paul-Verlaine de Metz a mis sur pied une exposition intitulée « Images-Souvenirs de l'université et son reflet dans la presse pendant 40 ans ». Comme le titre l'indique, cette exposition, qui se tient jusqu'au 22 décembre à la Bibliothèque universitaire, s'est largement inspirée des papiers de presse du Républicain Lorrain durant ces 40 dernières années. « On a choisi le RL, car il a toujours accompagné, soutenu et défendu l'université tout au long de sa vie », explique André Petitjean, vice-président du conseil d'administration de l'université et président du comité d'organisation des 40 ans. Ainsi, images, témoignages et coupures de presse sont insérés sur seize panneaux documentaires. « Nous avons dû faire un tri dans la masse d'articles provenant des archives du Républicain Lorrain, confie Sylvie Deville, la directrice de la BU. Nous avons abordé de grandes thématiques, comme la naissance de l'université, ses combats, sa rivalité avec Nancy... » Bien entendu, tout cela est du passé. Le dernier panneau de l'expo aborde, lui, l'université de demain, celle de Lorraine.

**L. B.**



L'Université de Metz a 40 ans. Elle retrace cet anniversaire à travers des articles du Républicain Lorrain. Photo Karim SIARI

## ASSOCIATIONS gendarmerie

### Des retraités inquiets mais attachés à leur arme

Les retraités de Moselle de l'Union nationale du personnel en retraite de la gendarmerie (UNPRG) se sont retrouvés pour leur assemblée générale, salle des associations à Behren-lès-Forbach.

Le président départemental Freddy Sanglier, assisté des vice-présidents André Bouchut, Roland Stébé, du trésorier Gérard Grosjean, a présenté le bilan du fonctionnement, les effectifs et les actions menées au cours de l'année écoulée.

Il a informé l'assistance des avancées des dossiers sur la parité homme - femme, les pensions militaires d'invalidité, les retraites des parents au foyer.

#### Préoccupation des retraités

En présence de Nathalie Griesbeck, députée européenne, du colonel Luhez, commandant du groupement de gendarmerie de la Moselle, du député suppléant Pierre-Marie Bour, de Romain Flaus et Sandra Schafer, élus de Behren, le président Sanglier a abordé les préoccupations des retraités. Il a évoqué la présence de la gendarmerie au sein du ministère de l'Intérieur depuis un an et a rappelé, à cette occasion, que les retraités de la gendarmerie, toujours attachés à celle-ci, font preuve d'attachement, particulièrement à cette période où l'arme venait de tourner une



Recueillement devant le monument aux morts de Behren-lès-Forbach. Photo RL

page de son histoire. Le président a relaté les difficultés rencontrées par les retraités suite à toutes les augmentations qui grèvent leur pouvoir d'achat. Plusieurs dossiers importants, comme les pensions militaires d'invalidité, attribution de la campagne double pour les combats d'AFN ont été évoqués.

#### Des médaillés

Freddy Sanglier a insisté sur le côté « ségrégation », les décrets

d'application étant préjudiciables aux anciens militaires.

Lors de cette assemblée générale, des médailles de l'UNPRG ont été remises au trésorier départemental Gérard Grosjean (étoile de bronze), aux portedrapeaux Pierre Leclair (Château-Salins), Gilbert Muller (Sarreguemines) et aux membres se dévouant pour le fonctionnement de l'association, Bernadette Sanglier, Alfred Beckerich et Roger Thirion.

## Courrier

Pour nous écrire : Courrier service 57777 Metz cedex 9 service courrier@republicain-lorrain.fr

### Certificat d'urbanisme

« Qu'est-ce qu'un certificat d'urbanisme ? Quelles informations donne-t-il ? Comment peut-on l'obtenir ? »

**T. M., Amanvillers**

Il existe deux sortes de certificat d'urbanisme :

- Le **certificat d'urbanisme d'information** qui permet de connaître, pour le terrain concerné :
  - les dispositions d'urbanisme,
  - les servitudes d'utilité publique,
  - les taxes et contributions.
- Le **certificat d'urbanisme opérationnel** indique, en outre, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet. Il renseigne sur l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain (voies et réseaux).

Pour les obtenir, un dossier de demande doit être adressé à la mairie de la commune où se situe le terrain, de préférence en recommandé avec avis de réception. Deux exemplaires sont nécessaires pour obtenir le certificat d'urbanisme d'information, quatre exemplaires pour le certificat d'urbanisme opérationnel.

Pour accompagner ce dossier, vous pourrez utiliser le formulaire Cerfa n°13410\*01. Il peut être téléchargé sur le site internet [www.vosdroits.service-public.fr](http://www.vosdroits.service-public.fr), cliquer sur la rubrique « services en ligne et formulaires ».

La notice explicative annexée intitulée « Comment constituer le dossier de demande de certificat d'urbanisme » détaille, selon les cas, les documents à fournir.

### Soupe, potage ou crème

« Je suis à la recherche d'une recette de soupe au potiron. Pourriez-vous m'aider ? »

**G. W., Postroff**

Nous vous proposons la recette qu'une lectrice nous avait confiée il y a quelques années :

- Faire ramollir, dans du beurre fondu, 750 g de chair de potiron coupée en petits morceaux. Lorsqu'ils sont tendres, les écraser au pilon ou à la fourchette. Sur le feu, ajouter à la purée obtenue un litre et demi de lait en remuant. Saler, poivrer et laisser bouillir à petit feu pendant un quart d'heure. Ajouter un demi-verre de riz et laisser cuire à feu très doux pendant vingt-cinq minutes.

#### Une base

Nous suggérons également cette recette que vous pourrez agrémentez selon votre goût :

Coupez 1 kg de chair de potiron en petits morceaux et cuisez-les doucement, pendant une heure, dans un demi-litre d'eau salée. Egouttez-les avant de les passer à la moulinette. Ajoutez ¼ de litre de lait chaud. Assaisonnez de poivre et de noix de muscade râpée. Ajoutez 30 g de beurre, une grosse cuiller à soupe de crème fraîche et un morceau de sucre. Faites chauffer doucement en remuant. Cette soupe peut être servie avec des croûtons frits.

#### Les variantes

On peut ajouter à cette préparation soit des pommes de terre, des carottes, des tomates, de l'ail ou des oignons, du bouillon de volaille concentré, du gruyère râpé, de la crème de riz, du tapioca, ou encore un jaune d'œuf ; elle peut être agrémentée de ciboulette ou de cerfeuil.

Enfin, on peut faire cuire le potiron avec de la poitrine fumée et un morceau de gîte de bœuf, qui seront retirés avant de passer la soupe au mixer, et servis séparément en morceaux.

#### Service

L'écorce du potiron peut servir de soupière. Pour cela, découpez un couvercle au sommet, creusez l'intérieur sans percer l'écorce et en laissant tout autour une épaisseur de 2 cm.

Avant de servir, passez au four le potiron évidé, sans son couvercle, pour le chauffer sans le cuire (th. 3 - 90°).

### Locataires et propriétaires

« Je suis propriétaire d'une maison en location. Le bail prévoit que le locataire doit s'occuper de l'entretien des espaces verts, de la chaudière et du ramonage du conduit de cheminée. Or, ce dernier utilise la pelouse pour garer ses véhicules, ne taille pas les haies, n'effectue pas le ramonage de la cheminée et ne fournit pas l'attestation d'assurance habitation. Je le relance par courriers recommandés mais il les ignore. Dans ce cas, puis-je résilier le bail et dans quelles conditions ? »

**J.-C. S., Moselle**

Le locataire est tenu d'entretenir le logement et les équipements mentionnés au contrat de location.

Il doit, par ailleurs, **souscrire un contrat d'assurance « risques locatifs »** lors de l'entrée dans les lieux et le justifier chaque année, à la demande du bailleur, au moyen d'une attestation établie par l'assureur (article 7 de la loi du 6 juillet 1989).

La loi autorise le bailleur à insérer une clause résolutoire dans le bail permettant d'obtenir la résiliation de plein droit du bail à défaut de justification de l'assurance (article 7 g de la loi du 6 juillet 1989).

Pour mettre en jeu cette clause, il convient de faire délivrer au locataire un commandement par exploit d'huissier. Le locataire dispose alors d'un délai d'un mois pour présenter l'attestation d'assurance. A défaut, le bail est résilié de plein droit, il devient un occupant sans titre. Le bailleur devra alors saisir le juge aux fins de constat de la résiliation du bail.

**En l'absence de clause résolutoire**, le propriétaire peut toujours obtenir la résiliation judiciaire du bail, en introduisant une action en justice devant le tribunal d'instance. Dans ce cas, les juges retrouvent alors un large pouvoir d'appréciation, leur permettant d'accorder ou de refuser la résiliation.

**En cas de non-respect en cours de bail par le locataire de l'une de ses obligations (défaut d'entretien du logement, défaut d'assurance, troubles de voisinage...)**, le bailleur peut délivrer un congé pour motif légitime et sérieux. Ce congé devra respecter les formes et délais prévus par l'article 15-1 de la loi du 6 juillet 1989. Il peut faire l'objet d'une contestation devant le juge qui dispose également, dans ce cas-là, d'un large pouvoir d'appréciation.

• Cette réponse, faite en collaboration avec l'ADIL57 (Agence départementale d'information sur le Logement), est donnée sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux.

### précisions de lecteurs

#### Célèbre auberge

Après son acquisition par la Maison de Wendel, le **Fort Chabrol** est devenu, en 1952, le siège du scoutisme. Le site a également hébergé la fanfare municipale de Hayange.

Le lecteur à l'origine de cette précision affirme que, par conséquent, le lieu n'a jamais accueilli les cantines ouvrières (notre réponse du 29 octobre). Celles-ci furent implantées à Saint-Jacques et à Serémange avant d'être transférées à Knutange Haut-Pont.

Lorsque le Fort Chabrol a été déserté par les milieux associatifs, il fut périodiquement occupé par des squatters. Au début des années soixante, un incendie a ravagé le bâtiment.